

## Rien ne les arrête...

Les élus Europe, Écologie, Les Verts ont-ils définitivement abandonné l'intérêt général dans la gestion de la Métropole pour servir leur intérêt partisan ?

Des exemples de plus en plus nombreux démontrent cette dérive de servir amis politiques et propres intérêts.

Entre autres, nous relevons :

### **L'utilisation de subventions publiques pour financer des associations amies et militantes**

On se souvient de la subvention de 10 120 € en faveur d'une association qui appelle à « un regard politisé » pour « Accélérer la transformation culturelle [...] en diffusant des modes de vie mais aussi des valeurs et des idéaux qui doivent s'imposer comme des normes à tous les prix » et qui appelle au boycott des agriculteurs conventionnels !

De même, l'association Festival Alternatiba a bénéficié d'une aide de 30 663 € pour organiser un festival en faveur d'une société écologiste en opposition aux projets de développement. Et ce festival n'a jamais eu lieu !

Un dernier exemple voté ce jour en commission permanente concerne l'association Eau Bien Commun pour un montant de 6 000 € pour organiser un colloque qui a réuni l'année dernière 20 personnes ! Et intéressant hasard, la présidente de cette association est membre du bureau rhodanien d'Europe Écologie Les Verts.

### **L'usage partiel des remboursements de frais**

Déjà en juin 2023, le président de la Métropole s'est fait rembourser par la Métropole son déplacement pour participer au congrès des socialistes anti-Nupes à Montpellier sous couvert d'une rencontre avec une élue elle aussi présente à ce congrès !

Et là, caché au milieu d'une liste à la Prévert des comptes-rendus, Bruno BERNARD se fait rembourser son déplacement en train du 4 octobre 2023 à Givors, dans la Métropole de Lyon !

Voilà maintenant que l'institution rembourse pour se déplacer sur son propre territoire. Doit-on penser que son abonnement quasi gratuit aux TCL ne lui sert pas à grand-chose ? Ou est-ce le révélateur de l'insuffisance du réseau TCL ? Et que dire de ses indemnités qui s'élèvent à 82 306,50 € par an : sont-elles insuffisantes pour financer ce trajet ?

### **Le détournement de la communication institutionnelle**

Encore une fois Bruno BERNARD s'affiche en couverture du magazine de la Métropole LE MET' de janvier 2024, une véritable publicité sur sa personne au frais du contribuable.

### **Le clientélisme**

Bruno BERNARD a écopé d'un avertissement pénal probatoire prononcé par le procureur de la République pour avoir voté en faveur de son oncle en qualité de représentant d'un bailleur social dont il a pris la présidence.

Décidément, rien ne les arrête !

**Les signataires :**

**Philippe COCHET**, président du groupe, maire de Caluire-et-Cuire | **Lucien BARGE**, maire de Jonage | **Pascal BLACHE**, maire de Lyon 6e | **Sophie BLACHÈRE**, conseillère régionale | **Nathalie BRAMET-REYNAUD**, adjointe de Bron | **Richard BRUMM**, conseiller du 3e arrondissement de Lyon | **François-Noël BUFFET**, sénateur | **Carole BURILLON**, conseillère municipale du 3e arrondissement de Lyon | **Sandrine CHADIER**, maire de Craponne | **Pascal CHARMOT**, maire de Tassin-La-Demi-Lune | **Claude COHEN**, maire de Mions | **Doriane CORSALE**, 1ère adjointe de Saint-Priest | **Chantal CRESPIY**, conseillère municipale de Caluire-et-Cuire | **Laurence CROIZIER**, conseillère municipale de Lyon | **Catherine DUPUY**, 1ère adjointe de Rillieux-la-Pape | **Nadia EL FALOSSI**, adjointe de Saint-Priest | **Myriam FONTAINE**, conseillère municipale de Sathonay-Camp | **Séverine FONTANGES**, conseillère municipale de Charbonnières-les-bains | **Gilles GASCON**, maire de Saint-Priest | **Christophe GIRARD**, conseiller municipal de Vénissieux | **Lionel LASSAGNE**, conseiller métropolitain | **Christophe MARGUIN**, conseiller métropolitain | **Jean MÔNE**, conseiller métropolitain | **Dominique NACHURY**, conseillère métropolitaine | **Gaël PETIT**, conseiller métropolitain | **Clotilde POUZERGUE**, maire déléguée d'Oullins Pierre-Bénite | **Christophe QUINIOU**, maire de Meyzieu | **Michel RANTONNET**, maire de Francheville | **Véronique SARSELLI**, maire de Sainte-Foy-Lès-Lyon | **Luc SEGUIN**, conseiller municipal de Marcy-L'étoile | **Jean-Jacques SELLES**, maire de Chassieu | **Julien SMATI**, maire de Rillieux-la-Pape